

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
EXPLOITATION, TRAFIC, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ITS

RÉF: 9063-11

Sécurité et aménagement des routes interurbaines

> EN BREF

La sécurité routière s'inscrit dans une politique d'aménagement global. Le traitement particulier des routes interurbaines doit tenir compte des différents types de routes et des attentes de tous les usagers. Dans l'optique d'une "conduite apaisée", se développent également des aménagements innovants.

THÉMATIQUES

Les facteurs de sécurité et la conception des routes interurbaines. Les équipements de sécurité des infrastructures, classiques et innovants. L'approche systémique. La gestion de la sécurité par l'aménagement. L'aménagement des routes existantes. Le contrôle sécurité d'une infrastructure.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Chargés d'études circulation, aménagement et entretien, et sécurité routière des services du MEDDE, autoroutiers, chargés d'études aménagement, entretien et sécurité routière des services techniques des départements, bureaux d'études publics et privés, aménageurs, urbanistes et architectes

> PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

IDENTIFIER les éléments clés, les règles de l'art et les méthodes efficaces pour sécuriser et aménager une route
CERNER les avantages, les limites et les conditions d'emploi des différents aménagements
S'APPROPRIER le protocole pour monter une expérimentation ainsi que la démarche pour l'évaluer
EXERCER un regard critique sur la mise en oeuvre de la sécurité routière et ADAPTER ses connaissances aux différentes situations rencontrées

Apports théoriques et méthodologiques seront illustrés par des retours d'expériences et des études de cas afin de favoriser leur acquisition.

> INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 01 au 03 juin 2021 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 2 220,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

> COORDINATION

Philippe CHAUVIN, Chef de service Exploitation et sécurité routière, Conseil Départemental de Seine-Maritime

Le détail de ce programme sera prochainement disponible. N'hésitez pas à consulter notre site ultérieurement.